

<p align="center"><b>Procès-verbal de la séance du Conseil général de Cressier du 12 décembre 2020 à 17h00, à la Maison Vallier</b></p>
---

**Présidence :** Mme I. Garcia

**Présences :** Effectif : 25      **Est excusé :** M. Christian Muriset  
À l'appel : 22  
Excusés : 1  
Absent/e : 2

**Absents :** M. Joël Jeanmaire-dit-Quartier  
M. Christian Zesiger

**Sont également présents :**

M. Joël Boulogne, Président du Conseil communal  
M. Gérard De Montmollin, vice-Président du Conseil communal  
M. Jean-Bernard Simonet, vice-secrétaire du Conseil communal  
M. Michel Froidevaux, membre du Conseil communal  
M. Raphaël Constantin, administrateur communal  
Mme Christelle Petermann, comptable

**Est excusée :** Mme Chloé Châtelain, chargée du procès-verbal

---

**Ordre du jour**

1. Correspondance – Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> octobre 2020
3. Examen et adoption du budget 2021
4. Arrêté relatif à la formalisation de l'affiliation de la Commune à Prévoyance pour le personnel actif et pensionné du Syndicat intercommunal des sapeurs-pompier volontaires de littoral neuchâtelois.
5. Arrêté relatif à la formalisation de l'affiliation de la Commune à Prévoyance pour le personnel actif et pensionné de la Commune
6. Arrêté relatif à la formalisation de l'affiliation de la Commune à Prévoyance pour le personnel actif et pensionné du Syndicat Intercommunal EOREN
7. Arrêté relatif à l'adoption du nouveau règlement général du Conseil d'Événements Scolaires (CESC)
8. Points en suspens – informations du Conseil communal
9. Divers

## 1. Correspondance - Appel

**Mme I. Garcia, Présidente :**

Mesdames, Messieurs,

Il est actuellement 17h00.

J'ai le plaisir d'ouvrir notre Conseil général de ce soir et vous souhaite une cordiale bienvenue. Je constate que chacun a adopté les mesures d'hygiène et vous en remercie. Je vous invite à commencer cette séance du Conseil général selon l'ordre du jour modifié daté du 30 novembre 2020 qui comporte neuf points. Je vous demanderais, à la fin de ce Conseil, de bien vouloir donner votre rapport à M. Raphaël Constantin.

Aucune correspondance reçue.

Est excusé : M. Christian Muriset

Nous pouvons passer à l'appel.

*Appel selon la liste des présences par M. Jérémie Veillard*

**À l'appel :** 22 personnes présentes et 1 excusée. La majorité absolue est de 12.

## 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> octobre 2020

**Mme I. Garcia, Présidente :**

Le procès-verbal a été joint à la convocation. Est-ce que ce document appelle des commentaires de votre part ? Ce n'est pas le cas.

Celles et ceux d'entre vous qui approuvent le procès-verbal du 1<sup>er</sup> octobre 2020 sont priés de se manifester en levant la main. C'est à l'unanimité que vous avez approuvé ce procès-verbal.

## 3. Examen et adoption du budget 2021

**Mme I. Garcia, Présidente :**

L'entrée en matière est-elle combattue ? Si ce n'est pas le cas, est-ce que le Conseil communal souhaite s'exprimer ? Est-ce qu'une commission souhaite s'exprimer ? Est-ce qu'un parti souhaite s'exprimer ?

**M. M. Froidevaux, Conseiller communal :**

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

En guise de préambule, quelques mots concernant ce budget 2021 qui n'a pas été facile à établir. Vous imaginez pourquoi. Déjà un budget ce n'est pas facile en soit et le Covid n'a pas facilité les choses.

Pour essayer d'être au plus près possible de la réalité et des événements, nous avons rencontré M. Wahid des impôts cantonaux afin d'obtenir le plus d'informations possibles et être le plus juste possible par rapport à ce budget.

Vous l'avez lu dans le rapport du Conseil communal, il nous a recommandé de diminuer les impôts provenant des personnes physiques de 3%. Pour le reste, il était quasiment sans voix. Etant donné que les entreprises n'ont à l'heure actuelle qu'une vision d'à peu près 2 mois, il était dans l'incapacité de nous donner des précisions quant à ce chiffre des revenus d'impôts pour les personnes morales. Nous avons donc fait au mieux avec CHF 255'000.- environ d'excédent de charges. Ce n'est pas ce que l'on visait mais c'est le meilleur résultat que nous avons pu obtenir. Je vais procéder à la lecture du budget 2021 et vous prie de m'interrompre si vous avez des questions.

*Lecture du Budget 2021 par M. M. Froidevaux*

**Mme I. Garcia, Présidente :**

Est-ce que quelqu'un souhaite la parole concernant ce budget ?

**Mme B. Gyger :**

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

En premier lieu, nous tenons à remercier notre comptable Christelle Petermann, l'administrateur Raphaël Constantin, les conseillers communaux et la Commission financière. Ensemble, ils ont su mener à bien l'établissement du budget, un exercice très délicat et d'autant plus difficile que notre marge de manœuvre est limitée, ce qui n'est pas nouveau, et particulièrement ardu en raison des inconnus liés aux crises sanitaires et économiques.

Ce 5<sup>ème</sup> budget établi sous MCH2 reste déficitaire. Nous notons que l'excédent de charges est pratiquement identique au budget 2019, mais supérieur d'environ 50% comparé aux prévisions pour l'année 2020.

Quelques remarques portant sur le budget 2021.

Concernant la scolarité obligatoire, nous constatons qu'en raison d'une hausse du nombre d'élèves de Cressier cumulée à une légère augmentation du coût moyen par

élève, la part communale au Syndicat de l'EOREN des cycles 1, 2 et 3 augmente globalement de quelques CHF 78'000.-. En revanche, nous pouvons enregistrer avec satisfaction une baisse des parts communales au service d'ambulances, à l'aide sociale et au SSREDL, soit une diminution globale des charges avoisinant les CHF 45'000.-.

Autre fait réjouissant au chapitre du trafic : nous toucherons dorénavant une part communale sur la taxe des véhicules automobiles, des remorques et bateaux qui se montera en 2021 à CHF 15'000.-.

Les secteurs que nous pouvons maîtriser et où il est possible de réaliser des économies concernent presque exclusivement l'entretien de notre patrimoine. Les travaux prévus en 2021 liés au Château, à la Maison Vallier et au Collège ainsi que ceux portant sur l'entretien des routes et des ouvrages d'aménagement sont à notre avis tout à fait judicieux. Les montants restent d'ailleurs dans la fourchette des prévisions des années précédentes.

A relever aussi que, conformément aux recommandations du Service des Communes, le traitement des eaux claires est dorénavant autofinancé par le biais de la taxe d'épuration, ce qui représente une baisse des charges d'exploitation de quelques CHF 28'000.-.

Nous saluons également la décision du Conseil communal de passer dès le 1<sup>er</sup> avril de deux à un ramassage des déchets ménagers, une mesure qui évite de devoir envisager une hausse des taxes de déchets telle qu'annoncée dans les commentaires des comptes 2019.

Nous devons prendre acte que les revenus fiscaux diminuent de quelques CHF 156'500.-, chiffre qui se base comme par le passé et en raison de la situation économique instable, sur une estimation prudente et tient compte de la diminution prévisible de 3 % des impôts des personnes physiques.

Nous relevons en outre que le montant global à recevoir dans le cadre de la péréquation financière et de la compensation des charges liée à une nouvelle clé de répartition sera inférieur de CHF 21'000.-.

Quant au budget des investissements, il répond parfaitement aux exigences légales liées au frein à l'endettement et se limite à des projets qui nous semblent nécessaires, ceci aussi en vue de l'arrivée d'entreprises et du développement de la zone d'habitation.

Selon les indicateurs financiers, l'excédent de charges de CHF 255'065.- du budget de fonctionnement 2021 est considéré comme exagéré compte tenu du degré de couverture des revenus déterminants. La fortune communale, heureusement bien reconstituée, nous permet d'absorber cet excédent de charges.

Notre taux d'endettement net et notre part des charges d'intérêts continuent d'être qualifiés de « bon ». Notre dette brute par rapport aux revenus, la proportion des investissements et la dette nette par habitant sont considérés étant « moyen ». La part du service de la dette est toujours acceptable et notre taux d'autofinancement ainsi que le poids des intérêts passifs restent faibles.

Toutefois, la situation continue de nous inquiéter fortement. Nous sommes en effet tributaires de la politique cantonale et des nombreuses charges qui nous sont imposées. De plus, nous ignorons les répercussions financières que la crise économique engendra sur les finances communales.

Cela dit, le groupe PLR acceptera le budget 2021 dans la version soumise ce jour et réitère ses remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à son élaboration et à sa présentation détaillée et bien commentée. Merci de votre attention.

**M. A. Grandjean :**

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

Le budget 2021 présente un déficit de CHF 255'000.-. Cela peut paraître beaucoup, mais la situation sanitaire à l'heure actuelle pourrait encore nous apporter des mauvaises surprises.

Nous saluons le choix du Conseil communal de respecter le degré d'autofinancement cette année et donc de donner à la prochaine législature la possibilité de l'utiliser, si nécessaire.

Le groupe socialiste n'a pas passé des heures à revoir ce budget dans les détails pour éventuellement l'amender. Pour ce qui est des charges maîtrisables, il n'est pas si différent des années précédentes. Les investissements sont raisonnables. Il est vrai que depuis quelques années nous présentons des budgets déficitaires. Est-ce vraiment le moment de se pencher sur ce déficit et d'y apporter des éventuels remèdes pendant ces années dites très difficiles pour la population. Notre fortune nous permet encore quelques budgets déficitaires. La solution des fusions des communes pourrait encore revenir sur le tapis. Saint-Blaise et Le Landeron ne veulent pas de nous, mais je rappelle qu'à Chaumont nous avons une frontière commune avec Neuchâtel.

Le groupe socialiste remercie vivement toutes les personnes qui se sont plongées dans la rédaction de ce budget. Ce budget est très raisonnable et sera accepté à l'unanimité par le groupe socialiste.

*Lecture de l'arrêté par Mme I. Garcia*

**Mme I. Garcia, Présidente :**

Celles et ceux d'entre vous qui souhaitent approuver cet arrêté concernant le budget 2021 sont priés de se manifester en levant la main. Accepté à l'unanimité.

**M. M. Froidevaux, Conseiller communal :**

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

Juste un mot pour vous remercier de la part du Conseil communal d'avoir accepté ce budget 2021. Je voulais également remercier ceux qui ont travaillé sur ce budget, mes collègues qui m'ont soutenus, Mme Christelle Petermann et M. Raphaël Constantin. Merci.

<p style="text-align: center;"><b>4. Arrêté relatif à la formalisation de l'affiliation de la Commune à Prévoyance pour le personnel actif et pensionné du Syndicat intercommunal des sapeurs-pompiers volontaires de littoral neuchâtelois</b></p>
---

**Mme I. Garcia, Présidente :**

Je passe la parole à M. Michel Froidevaux

**M. M. Froidevaux, Conseiller communal :**

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

Juste deux mots. Ces deux sujets sont passés devant votre Conseil en 2018 et nous n'avons pas, à cette occasion, fait un rapport. Nous sommes prêts à répondre à vos éventuelles questions.

**Mme I. Garcia, Présidente :**

L'entrée en matière est-elle combattue ? Si ce n'est pas le cas, est-ce que le Conseil communal souhaite s'exprimer ? Est-ce qu'une commission souhaite s'exprimer ? Non.

Celles et ceux d'entre vous qui souhaitent approuver cet arrêté sont priés de se manifester en levant la main. Accepté à l'unanimité.

*Lecture de l'arrêté par Mme I. Garcia*

**5. Arrêté relatif à la formalisation de l'affiliation de la Commune à  
Prévoyance pour le personnel actif et pensionné de la Commune**

**Mme I. Garcia, Présidente :**

L'entrée en matière est-elle combattue ? Si ce n'est pas le cas, est-ce que le Conseil communal souhaite s'exprimer ? Est-ce qu'une commission souhaite s'exprimer ?

*Lecture de l'arrêté par Mme I. Garcia.*

Celles et ceux d'entre vous qui souhaitent approuver cet arrêté sont priés de se manifester en levant la main. Accepté à l'unanimité.

**6. Arrêté relatif à la formalisation de l'affiliation de la Commune à  
Prévoyance pour le personnel actif et pensionné du Syndicat  
Intercommunal EOREN**

**Mme I. Garcia, Présidente :**

L'entrée en matière est-elle combattue ? Si ce n'est pas le cas, est-ce que le Conseil communal souhaite s'exprimer ? Est-ce qu'une Commission souhaite s'exprimer ?

*Lecture de l'arrêté par Mme I. Garcia*

Celles et ceux d'entre vous qui souhaitent approuver cet arrêté sont priés de se manifester en levant la main. Accepté à l'unanimité.

**7. Arrêté relatif à l'adoption du nouveau règlement général du Conseil  
d'Événements Scolaires (CESC)**

**Mme I. Garcia, Présidente :**

L'entrée en matière est-elle combattue ? Si ce n'est pas le cas, est-ce que le Conseil communal souhaite s'exprimer ? Est-ce qu'une Commission souhaite s'exprimer ?

**M. J. Veillard :**

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

Le groupe PLR a reçu l'arrêté et le nouveau règlement général du CESC produit par la direction et les Communes des Cressier, Enges, Cornaux et Lignièrès et nous les remercions. Une chose que nous avons remarqué, c'est qu'il n'a pas été envoyé à la

Commission du CESC et de Cressier pour une prise de connaissance. Nous allons accepter cet arrêté relatif à l'adoption du nouveau règlement général du CESC.

**Mme M. Cravero :**

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

Le parti socialiste a décidé d'approuver à l'unanimité le nouveau règlement du CESC.

**Mme I. Garcia, Présidente :**

Celles et ceux d'entre vous qui souhaitent approuver cet arrêté sont priés de se manifester en levant la main. Accepté à l'unanimité.

*Lecture de l'arrêté par Mme I. Garcia*

## 8. Points en suspens – informations du Conseil communal

**Mme I. Garcia, Présidente :**

A qui puis-je donner la parole ?

**M. M. Froidevaux, Conseiller communal :**

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

Un vieux dossier qui a fait quelques aller-retour au sein de notre administration entre Cressier et le Château à Neuchâtel. Je vous lis le concerne : Modification du système de zones et de tarification des transports publics « Ondes Vertes » du Canton de Neuchâtel.

Nous avons reçu un courrier du Conseiller d'État, M. Laurent Favre, qui accuse réception du courrier du 30 octobre 2020 et nous en remercie. « La recommandation que vous nous avez transmise, est, sur le fond, de la compétence de la communauté tarifaire Onde Verte. Elle fait toutefois l'objet d'une évaluation par mon département. Le Conseil d'État prendra ensuite position à ce sujet en lien au traitement de l'initiative populaire sur les transports publics gratuit. Vous recevrez donc une réponse au premier trimestre 2021 ». Suivent les salutations d'usage. Je tiens ce document à disposition pour les personnes intéressées et qui se sont investis dans ce travail.



**M. J.-B. Simonet, Conseiller communal :**

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

Juste une information concernant le chauffage à distance (CAD), le groupe Varo est arrivé au bout de ces recherches concernant les possibilités de récupération de chaleur. Ils ont donné leur accord au Groupe Celsius et ce groupe Celsius va dans le prochain mois faire une information à la population via les médias. Dans le même temps, les personnes et sociétés immobilières qui se trouvent sur le premier parcours dessiné, auront reçu une information. Si ces personnes-là sont intéressées, elles auront un formulaire à remplir. Lors d'un prochain Conseil général, on pourra vous montrer les prospections du groupe Celsius et ce qu'est le déploiement de ce CAD sur les futures années (10 prochaines années) et ce qu'il prévoit d'alimenter entre Cressier, Cornaux puis après la Tène et Le Landeron, s'il y a lieu. Merci.

**M. J. Boulogne, Conseiller communal :**

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

Après avoir prolongé vos mandats de 6 mois, nous arrivons au terme de la législature 2016-2020.

Le Conseil communal aimerait vous faire part des projets que nous avons pu mener à bien grâce aux différents crédits acceptés par votre Autorité.

Nous avons retenu non pas l'entier des crédits votés mais ceux qui nous apparaissent comme les plus importants, soit la réalisation de :

<b>Année</b>	<b>Chantier</b>
2016	Les mesures PGEE 7 et 8
2016	La construction du bâtiment des Sansfoin et du Parascolaire
2018	Achat d'un véhicule pour les TP
2018	Extension du réseau de la CEN (Communauté des eaux Neuchâteloises)
2018	La réfection de la Rue Molondin
2018	Création de deux arrêts de bus sur la RC5
2018	La réfection partielle du chemin de la Vieille Thielle
2018	Pré-Etude en vue de la révision du PAL
2019	L'achat de parcelles 4735/4736/1823/1898 et 4414 en ZUP (zone d'utilité publique)

2019	La mise en conformité du réservoir de l'Ecluse
2020	Achat d'une balayeuse pour les TP2C
2020	création des trottoirs de la RC5
2020	Carrefour RC5 - Malpierrez (crédit voté travaux réalisés en 2021)
2020	Le Columbarium du cimetière
2020	Création de la centrale Photovoltaïque sur le toit du Collège. Merci Gérard Et pour terminer un projet qui a vraiment mis beaucoup de temps à aboutir la liaison pédestre entre Cressier et Cornaux

Le Conseil communal tient à adresser ses sincères remerciements au Conseil général pour nous avoir permis de réaliser ces investissements nécessaires pour notre Village, ainsi que pour l'excellente collaboration qui a régnée durant cette législature. Merci à toutes et tous ainsi qu'à mes collègues du Conseil communal pour le travail accompli durant cette législature.

## 9. Divers

**Mme I. Garcia, Présidente :**

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil général de ce jour représente la fin de cette législature et également la fin de mon mandat en tant que Présidente de ce Conseil. Le 20 juin 2019, lorsque j'intégrais mon investiture, je vous exprimais ma fierté, mon appréhension, la ferveur et l'enthousiasme qui m'animait en accédant à cette fonction.

Aujourd'hui, je souhaite remercier chacun d'entre vous. Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, Messieurs les Conseillers communaux, les membres de l'administration communale pour votre support, votre confiance, votre indulgence lors de mes impaires et pour l'excellent déroulement de vos débats. Ce que je vais garder de ce mandat, entre autre, c'est un magnifique souvenir lors de mon allocution du 1<sup>er</sup> août 2019 sur la place du Village ainsi que la manifestation des jubilaires de l'année 2019.

Malheureusement, cette année 2020 aura immanquablement une place non négligeable dans nos mémoires, dans les livres d'histoires et aura marqué le monde entier. Nos vies ont été chamboulées. Tous les acquis, les certitudes, nos libertés même ont été remises en question au fil des semaines, au fil des mois. Les traces psychologiques vont prendre du temps à disparaître, pour certains, même ne jamais

disparaître. Notre Village aura lui aussi besoin, lorsque le temps le permettra, de se retrouver, de retrouver sa population, ses manifestations, de se reconstruire.

Nous venons d'accepter un budget qui est un budget d'un budget. Nous devons plus que jamais être attentif à nos prises de positions. Nos marges de manœuvre toujours plus faibles, il faudra prendre les bonnes décisions et privilégier la bonne cohésion pour soutenir notre Village et sa population. Les événements de cette dernière semaine ont démontré que plus que jamais, la solidarité, l'entraide, le partage règne dans chaque Cressiacoise et Cressiacois. Mes pensées vont ce soir à toutes les personnes qui ont été touchées par cette tragédie. Encore une fois, il me paraît indispensable de le répéter. Ce n'est qu'avec les efforts de tous que nous sortirons de cette crise et que nous ressortions encore plus fort, armés de nouvelles valeurs et compétences.

Je souhaite maintenant remercier les membres du Conseil général qui n'ont pas souhaité se représenter pour un nouveau mandat et je les remercie, eux et leurs familles pour leur temps et leur engagement à cette vie politique si importante. Il s'agit de :

Mme Anne-Ruedin Veuve  
M. Jean-Frédéric de Montmollin  
M. Fabrice Muriset  
M. Christian Zesiger  
M. Joël Jeanmaire-dit-Quartier

Mme Brigitt Gyger, vous m'avez demandé la parole et c'est avec plaisir que je vous la donne maintenant.

**Mme B. Gyger :**

Cher Gérard,

C'est au nom du groupe PLR, que je t'adresse ces quelques mots.

Tu as débuté ton engagement politique à Cressier le siècle passé déjà. Tout jeune étudiant, tu as alors siégé au Conseil général de 1996 à 2000. Tu as ensuite réintégré le législatif en 2014.

En 2016, tu as accepté de te porter candidat à l'exécutif et tu as été brillamment élu conseiller communal. Tu ne souhaites pas poursuivre ton mandat, tes activités dirigeantes au niveau professionnel et l'éloignement de ton lieu de travail ne te permettant plus d'accomplir la tâche communale avec toute la disponibilité requise. Durant 4 ans tu auras donc, avec tes collègues du Conseil communal et l'administrateur communal, chaque lundi soir, chaque semaine, réfléchi, discuté, argumenté, calculé pour le bien de notre Commune et de ses habitants.

Tu as participé à de nombreuses séances, soit au sein de la commission ETUD ou du groupe de travail pour la révision du PAL, ou encore au niveau intercommunal, régional, voire cantonal, sans oublier les réunions de chantier.

En tant que responsable des dicastères Domaine/Environnement/Energies et Urbanisme/Economie Publique, tu avais de nombreux dossiers à traiter. Je pense, entre autres :

à l'établissement du plan des possibilités d'installer des panneaux solaires à l'intérieur de la zone d'ancienne localité ;

à la création d'une zone réservée aux Devins ;

à l'étude liée à la révision du Plan d'Aménagement Local (PAL) ;

et, last but not least, à la création de la société anonyme « Cressier Solar » et la réalisation, durant les vacances scolaires de cet été, de la centrale photovoltaïque participative sur le toit de la halle de gymnastique du collège. Mise en service le 14 août 2020, elle fonctionne à satisfaction et permet de couvrir plus de 70% des besoins en énergie électrique du collège.

Tu peux te targuer d'avoir su, avec brio, mener à bien un projet qui contribue au processus de transition énergétique, un domaine qui te tient tout particulièrement à cœur. En tant que président du Conseil d'administration de Cressier Solar SA, tu auras par ailleurs l'occasion de suivre non seulement le fonctionnement de la centrale photovoltaïque, mais également la réalisation d'autres projets par la société.

Cher Gérard, le groupe PLR t'adresse ses sincères remerciements pour ton travail remarquable, ton engagement, ton investissement personnel sans failles et toutes les heures de travail fournies pour la bonne marche et le développement de notre Commune. Un grand merci également à ton épouse Aline qui a toujours su te soutenir et a accepté tes nombreuses absences. Nous te souhaitons bon vent pour ta retraite politique qui te permettra d'avoir le temps nécessaire pour te consacrer à ta famille et à ton activité professionnelle, sans oublier la fanfare l'Espérance.

**M. D. Veuve :**

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

Vous l'aurez deviné, c'est essentiellement à Gérard que je vais m'adresser. Au nom du groupe socialiste, je vais me joindre aux propos qui viennent d'être tenus par Mme Brigitt Gyger et te remercier très sincèrement de ton engagement au bénéfice de la Commune de Cressier et de sa population. Un engagement où tu n'as pas compté ton temps ni ton énergie. Et j'apprécie travailler à titre personnel avec toi dans le cadre du Conseil d'administration de Cressier Solar SA. C'est heureusement une activité que tu vas conserver et moi aussi. Nous continuerons ainsi à faire rayonner Cressier. Merci pour tout cher Gérard et bon vent pour la suite de ton activité professionnelle et ta vie familiale.

**Mme I. Garcia, Présidente :**

Cher Gérard,

Au nom du Conseil général, on te remercie pour ton engagement, ton support, ta maîtrise, ta justesse et ta critique constructive. Tu vas nous manquer et j'ai le plaisir de t'offrir ce cadeau.

**M. G. de Montmollin, Conseiller communal :**

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs,

Chers Collègues,

Permettez-moi de tirer un bilan et quelques enseignements de 4 ans d'activité au Conseil communal.

Je suis arrivé au Conseil communal en 2017, un peu par hasard, j'avais passablement d'idée sur ce qui ne fonctionne pas bien dans notre Commune et notre Canton, et l'envie de réaliser quelques projets. Quatre ans plus tard, je repars évidemment avec une autre image concernant notre Commune et ses autorités.

Le Conseil communal a cela de particulièrement intéressant qu'il est composé d'individu venant de tous horizons, avec des compétences diverses, qui ne se sont pas choisis, mais à qui on demande de travailler ensemble. Et qui ont peut-être que deux points communs : le souci du bien commun et un certain attachement à leur Village. Alors évidemment, la mayonnaise peut prendre plus ou moins bien. Les exemples de Conseils communaux qui dysfonctionnent sont nombreux. Mais étonnement, il y en a également passablement qui fonctionnent relativement bien. Et il me semble que nous avons fait partie de cette catégorie.

Je désirerais donc remercier mes collègues du Conseil communal pour la tolérance vis-à-vis du jeunot de la troupe et leur flexibilité dans les horaires de séance. Je ne suis certainement pas quelqu'un de facile à vivre dans un conseil, j'apprécie le débat d'idée et suis volontiers très légèrement provocateur pour susciter une réaction et nourrir le débat. Mes collègues n'en ont pas pris ombrage et même si nous n'étions pas toujours d'accord, les échanges ont toujours été empreint d'un grand respect mutuel. Merci à eux.

Merci également à tous les membres du Conseil général pour leur investissement et leur soutien.

Notre Commune avait, il y a 4 ans une des fiscalités les plus haute du Canton et de Suisse, la situation ne s'est aujourd'hui malheureusement pas beaucoup améliorée. Cela est certainement à mettre en lien d'une part avec le dynamisme de notre vie associative et le nombres de bâtiments que possèdent et entretient la Commune et d'autre part la conséquence de décision d'aménagement du territoire prise il y a de

nombreuses années, qui conduisent aujourd'hui à une faible capacité fiscale. La fiscalité ne pourra s'améliorer que sur le moyen, long terme. Cette amélioration ne sera possible que si le Conseil général définit des objectifs clairs et joue un rôle actif dans la gestion du ménage communal. A plus long terme la révision du plan d'aménagement local jouera un rôle prépondérant.

Si je fais un bilan de ces quatre années, je note quelques réalisations toutes importantes mais d'ampleurs diverses comme le couvert à vélo à la gare, qui soit dit en passant et la réalisation qui m'a valu le plus de commentaire positif, Cressier Solar, mais également deux beaux projets qui ont mûri ces dernières années et seront, je l'espère, réalisés dans les prochaines années : le nouveau carrefour Malpierrez / RC et la place de jeu des Prélards. Par ailleurs, la création du fond des énergies permettra assurément quelques belles réalisations durant les années à venir.

En revanche dans les points plus difficiles, je mentionnerai le PAL. Le processus d'établissement de la pré-étude du PAL a mis, à mon sens, en évidence les dysfonctionnements qui nuisent au Canton de Neuchâtel. D'une part un manque de « leadership » de la part des autorités politiques cantonales qui donne l'impression que l'administration cantonale dirige le Canton, et d'autre part un enchevêtrement entre les tâches et les responsabilités du canton et des communes qui rend le système extrêmement lourd et particulièrement rigide. Le PAL sera un point central de la prochaine législature.

J'espère que Cressier aura finalement un plan d'aménagement qui permettra un développement de qualité du village, le maintien d'une vie villageoise dynamique et un développement des zones industrielles adaptées à la taille de notre village.

Pour conclure, je préciserai que j'ai trouvé le job de Conseiller communal très intéressant cela m'a permis de bien mieux connaître mon Village dans ces différentes facettes. Je ne quitte pas ma fonction par lassitude ou par manque d'intérêt, mais uniquement parce que mon travail actuel ne permet plus d'accorder à ma fonction de Conseiller communal le temps et l'énergie que je désirerais.

J'en terminerai en remerciant encore les membres de la commission ETUD pour la bonne collaboration ainsi que l'administration communale pour son implication.

Tous mes vœux de succès et de satisfaction à la nouvelle équipe et, en particulier à Laure Persoz et Isabelle Garcia qui se sont lancées un beau défi et amèneront à n'ont pas douter un nouveau dynamisme au conseil. Merci pour votre attention

**M. R. Fuchs :**

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

J'ai une petite remarque par rapport au trottoir qui est à la rue « St-Martin ». Il est dans un état déplorable, il est plein de trous et je demanderais aussi de pouvoir déplacer le

bac à fleurs contre en haut, car il y a tellement de poubelles « vertes » actuellement qu'elles sont toutes sur le trottoir au lieu d'être dans le coin réservé à ça. Qu'on puisse descendre les poubelles sans les descendre en bas le trottoir et casser toutes les autres poubelles.

**M. J. Boulogne, Conseiller communal :**

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

Pour conclure la partie officielle de ce Conseil général.

J'aimerais adresser un merci tout particulier à Gérard qui par ces connaissances et sa persévérance ont permis de faire avancer de nombreux dossiers pas toujours évident à gérer. Par sa persévérance et son travail il a pu régler de nombreux problèmes épineux. Travailler avec Gérard a toujours été enrichissant et son sourire va nous manquer. Profite bien de ton temps libre. Merci à toi et ta famille pour le temps consacré à notre Commune.

Pour les personnes qui ce soir siègent pour la dernière fois au législatif Cressiacois, nous vous adressons un très grand merci. Pour celles et ceux avec qui nous aurons la chance de travailler durant la législature à venir, nous vous souhaitons la bienvenue. Rendez-vous le 14 janvier 2021 pour la séance de constitution. D'ici là, nous vous adressons à toutes et tous, nos meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année qui nous l'espérons nous feront quelque peu oublier cette année 2020. Prenez soin de vous et de vos proches et à très bientôt.

Comme vous le savez nous ne pourrons malheureusement pas nous retrouver pour le traditionnel repas de fin d'année au vu des conditions sanitaires actuelle c'est pourquoi nous avons prévu une petite attention pour de vous.

**Mme M. Cravero, Vice-présidente :**

Je tiens également à vous souhaiter à tous un joyeux Noël, tous mes vœux pour l'année 2021. Je me réjouis déjà de vous retrouver en janvier pour entamer cette nouvelle législature. Prenez soin de vous et de vos proches.

**La séance est levée à 17h58.**

**AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL,**  
La Présidente,                      le Secrétaire,  
I. Garcia                                      J. Veillard





**Procès-verbal de la séance du Conseil général de Cressier du 14 janvier 2021 à  
20h00, à la Maison Vallier**

*Séance constitutive du Conseil général élu pour la législature 2020-2024*

**Ouverture de séance par le doyen d'âge :** M. R. Fuchs  
*remplaçant de M. G. Lombard, excusé*

**Présidence bureau provisoire :** M. R. Fuchs, *remplaçant de M. G. Lombard, excusé*  
**Présidence du Conseil général :** Mme M. Cravero

<b>Présences :</b>	Effectif :	26	<b>Est excusé :</b>	M. Luca Bertola
	À l'appel :	23		M. Guy Lombard
	Excusés :	3		M. Nicolas Ruedin

**Sont également présents :**

M. Jean-Bernard Simonet, Président du Conseil communal  
M. Michel Froidevaux, vice-Président du Conseil communal  
Mme Isabelle Garcia, secrétaire du Conseil communal  
Mme Laure Persoz, vice-secrétaire du Conseil communal  
M. Joël Boulogne, membre du Conseil communal  
M. Raphaël Constantin, administrateur communal  
Mme Chloé Châtelain, chargée du procès-verbal

---

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge
2. Proclamation de l'arrêté de validation des élections
3. Constitution du bureau provisoire :  
Président : M. Guy Lombard  
Secrétaire : M. Damien Guerne  
Questeurs : Mme Melissa Cravero  
M. Luca Bertola
4. Appel
5. Nomination du bureau du conseil général :  
Président(e) :  
Vice-président(e) :  
Secrétaire :  
Vice-secrétaire :  
Questeurs (2) :  
Vice-questeur :

6. Rapport et arrêté concernant la modification de l'article 5.13 du règlement général de Commune (commission de police du feu) (pages 01 et 02)
7. Rapport et arrêté concernant la modification de l'article 146 du règlement des constructions (pages 03 et 04)
  
8. Nomination des commissions :
  - commission financière (5 membres issus du Conseil général)
  - commission des naturalisations et des agrégations (5 membres)
  - commission des services industriels et des Travaux Publics (SITP) (5 membres)
  - commission de la police du feu, de la Protection Civile et de la salubrité publique (5 membres)
  - commission de l'environnement, du trafic, de l'urbanisme et des domaines (ETUD) (5 membres)
  - commission de la révision du plan d'aménagement local (PAL) (5 membres)
  
9. Nomination des délégués :
  - 3 délégué(e)s au Conseil d'Événements scolaires communal (CESC)
  - 2 délégué(e)s au comité du centre d'animation et de prévention (Le CAP)
  - 2 délégué(e)s au Conseil intercommunal de la Châtellenie de Thielle
  - 2 délégués au Conseil intercommunal du Syndicat de la Communauté des eaux Neuchâteloises (CEN)
  
10. Communications du Conseil communal
11. Divers

---

<b>1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge</b>
---

**M. R. Fuchs, Président du bureau provisoire :**

Mesdames, Messieurs,

Il est actuellement 20h00.

Je vous souhaite la bienvenue dans cette séance constitutive du Conseil général pour la législature 2020-2024. Je profite également pour vous souhaiter à toutes et à tous une belle année 2021 en espérant que celle-ci laisse un peu plus de répit que l'année que nous venons de vivre. Votre présence ce soir dans cette salle démontre votre envie de vous investir pour la population de notre beau village. Soyez en toutes et tous remerciés. Voilà les quelques mots que je souhaitais vous dire en préambule de cette séance.

Nous pouvons maintenant passer à l'ordre du jour. Est-ce que l'ordre du jour appelle à des remarques ou des modifications de votre part ? Si ce n'est pas le cas, nous pouvons débiter.

## 2. Proclamation de l'arrêté de validation des élections

**M. R. Fuchs, Président du bureau provisoire :**

*Lecture de l'arrêté par M. R. Fuchs*

## 3. Constitution du bureau provisoire

**M. R. Fuchs, Président du bureau provisoire :**

Président. M. Raymond Fuchs, *remplaçant de M. G. Lombard*

Secrétaire : M. Damien Guerne

Questeurs : Mme Melissa Cravero

Mme Gabrielle Humbert-Droz, *remplaçante de M. Luca Bertola*

## 4. Appel

**M. R. Fuchs, Président du bureau provisoire :**

Aucune correspondance reçue. Nous pouvons passer à l'appel.

*Appel selon la liste des présences par M. Damien Guerne*

**À l'appel :** 23 personnes présentes et 3 excusés. La majorité absolue est de 12.

## 5. Nomination du bureau du conseil général

**M. R. Fuchs, Président du bureau provisoire :**

Je passe la parole aux groupes. Les groupes proposent...

Président(e) :

**M. D. Veuve** propose la candidature de Madame Mélissa Cravero.  
Madame Mélissa Cravero est élue.

Vice-président(e) :

**Mme B. Gyger** propose la candidature de Monsieur Jérémie Veillard.  
Monsieur Jérémie Veillard est élu.

Secrétaire :

**M. D. Veuve** propose la candidature de Monsieur Laurent Demarta.  
Monsieur Laurent Demarta est élu.

Vice-secrétaire :

**Mme B. Gyger** propose la candidature de Monsieur Angelo Chittani.  
Monsieur Angelo Chittani est élu.

Questeurs (2) :

**Mme B. Gyger et M. D. Veuve** proposent les candidatures de Madame Gabrielle Pollicino et Monsieur Cosimo Pepe.  
Madame Gabrielle Pollicino et Monsieur Cosimo Pepe sont élus.

Vice-questeur :

**M. D. Veuve** propose la candidature de Monsieur Damien Guerne.  
Monsieur Damien Guerne est élu.

<p><b>6. Rapport et arrêté concernant la modification de l'article 5.13 du règlement général de Commune (commission de police du feu)</b></p>
---

**Mme M. Cravero, Présidente :**

Mesdames et Messieurs,  
Bonsoir,

C'est un grand plaisir pour moi de prendre place à la présidence.

Cela fait plus de cinq ans que je siège au Conseil Général, mais je manque encore d'expérience, et c'est pourquoi je tenais particulièrement à vous remercier de la confiance que vous m'accordez en m'élisant à ce poste. Je ferai évidemment de mon mieux, tout au long de mon mandat, pour honorer cette confiance.

2021 sera une année importante, et certainement mouvementée. Elle marquera, je l'espère, la fin de la crise sanitaire dans laquelle nous vivons actuellement. 2021 sera aussi une année d'élection, puisque le 18 avril prochain, nous voterons pour élire les futur-es représentants et représentantes politiques de notre canton. De plus, 2021 sera un fort symbole pour l'égalité des genres, car elle fêtera les 50 ans du droit de vote des femmes en Suisse.

Les débats politiques seront certainement mouvementés, dans l'année qui va suivre, car les votations Fédérales porteront sur des sujets très controversés, notamment le port de la burqa et les pesticides de synthèse.

Mais à Cressier, la vie politique restera certainement paisible, comme à son habitude, grâce à la bonne entente de nos partis et aux compétences de nos conseillers et conseillères générales et communales.

Je tâcherai, pour ma part, de mener nos assemblées aussi bien que nos anciens présidents et ancienne présidente, Isabelle Garcia, que je remercie pour son dévouement au cours de son mandat.

Je félicite également tous membres de cette assemblée, et en particulier celles et ceux qui commencent leur premier mandat, pour leur élection et les remercie pour leur implication dans la vie politique du village. Je vous propose désormais de continuer selon l'ordre du jour.

Avant, j'aimerais vous rappeler de bien parler dans le micro afin que l'enregistrement audio soit audible lors de la rédaction des procès-verbaux et vous demanderais également de bien vouloir passer vers Monsieur Raphaël Constantin en fin de séance afin de contrôler votre adresse mail et/ou d'indiquer le moyen de transmission souhaité pour les convocations et divers documents du Conseil général.

Lettre de démission reçue de Monsieur Daniel Veuve suite à son élection au poste de Chancelier de la Ville de Neuchâtel.

*Lecture de la lettre par Mme M. Cravero.*

---

**Mme M. Cravero, Présidente :**

L'entrée en matière est-elle combattue ? Si ce n'est pas le cas, est-ce que le Conseil communal souhaite s'exprimer ? Est-ce qu'une Commission souhaite s'exprimer ?

*Lecture de l'arrêté par Mme M. Cravero.*

Celles et ceux d'entre vous qui souhaitent approuver cet arrêté sont priés de se manifester en levant la main. Accepté à l'unanimité.

<p><b>7. Rapport et arrêté concernant la modification de l'article 146 du règlement des constructions</b></p>
---

**Mme M. Cravero, Présidente :**

L'entrée en matière est-elle combattue ? Si ce n'est pas le cas, est-ce que le Conseil communal souhaite s'exprimer ? Est-ce qu'une Commission souhaite s'exprimer ?

*Lecture de l'arrêté par Mme M. Cravero.*

Celles et ceux d'entre vous qui souhaitent approuver cet arrêté sont priés de se manifester en levant la main. Accepté à l'unanimité.

## 8. Nomination des Commissions

**Mme M. Cravero, Présidente :**

Je passe la parole aux groupes. Les groupes proposent...

➤ Commission financière (5 membres issus du Conseil général)

**Mme M. Charpié Dewarrat** propose les candidatures de Madame Brigitt Gyger, Madame Laila Cinotti et Monsieur Angelo Chittani.

**M. D. Veuve** propose les candidatures de Monsieur Luciano Cravero et Monsieur Pierre Geissbühler.

Je vous propose d'accepter ces nominations par vos applaudissements. Les cinq membres proposés sont élus.

➤ Commission des naturalisations et des agrégations (5 membres)

**Mme B. Gyger** propose les candidatures de Madame Gabrielle Humbert-Droz, Madame Gabrielle Pollicino et Monsieur Guy Lombard.

**M. D. Veuve** propose les candidatures de Monsieur Cosimo Pepe et Monsieur Majid Charif.

Je vous propose d'accepter ces nominations par vos applaudissements. Les cinq membres proposés sont élus.

➤ Commission des services industriels et des Travaux Publics (SITP)  
(5 membres)

**Mme B. Gyger** propose les candidatures de Monsieur Jean-Luc Descombes, Monsieur Raymond Fuchs et Monsieur Jérémie Veillard.

**M. D. Veuve** propose les candidatures de Monsieur André Grandjean et Monsieur Laurent Demarta.

Je vous propose d'accepter ces nominations par vos applaudissements. Les cinq membres proposés sont élus.

➤ Commission de la police du feu, de la Protection Civile et de la salubrité publique (5 membres)

**Mme B. Gyger** propose les candidatures de Monsieur Domenico Pollicino, Monsieur Jean-Luc Descombes, Monsieur Julien-Henri Martin et Monsieur Pierre-André Rüfenacht

**M. D. Veuve** propose la candidature de Monsieur Jean-Claude Vuilleumier. Je vous propose d'accepter ces nominations par vos applaudissements. Les cinq membres proposés sont élus.

- Commission de l'environnement, du trafic, de l'urbanisme et des domaines (ETUD) (5 membres)

**Mme B. Gyger** propose les candidatures de Madame Michèle Charpié Dewarrat, Monsieur Angelo Chittani et Monsieur Nicolas Ruedin.

**M. D. Veuve** propose les candidatures de Monsieur Laurent Demarta et Monsieur Sylvain Persoz.

Je vous propose d'accepter ces nominations par vos applaudissements.  
Les cinq membres proposés sont élus.

- Commission de la révision du plan d'aménagement local (PAL) (5 membres)

**Mme B. Gyger** propose les candidatures de Monsieur Luca Bertola, Madame Michèle Charpié Dewarrat et Monsieur Nicolas Ruedin.

**M. D. Veuve** propose les candidatures de Monsieur Luciano Cravero et Monsieur Pierre Geissbühler.

Je vous propose d'accepter ces nominations par vos applaudissements.  
Les cinq membres proposés sont élus.

## 9. Nomination des délégués

**Mme M. Cravero, Présidente :**

Je passe la parole aux groupes. Les groupes proposent...

- 3 délégué(e)s au Conseil d'Événements scolaires communal (CESC)

**M. A. Chittani** propose les candidatures de Mme Brigitt Gyger et Monsieur Jérémie Veillard.

**M. D. Veuve** propose la candidature de Monsieur Damien Guerne.

Je vous propose d'accepter ces nominations par vos applaudissements.  
Les 3 délégués proposés sont élus.

- 2 délégué(e)s au comité du centre d'animation et de prévention (Le CAP)

**Mme B. Gyger** propose la candidature de Madame Valérie Charpié.

**M. D. Veuve** propose la candidature de Madame Françoise Maire.

Je vous propose d'accepter ces nominations par vos applaudissements.  
Les 2 déléguées proposées sont élues.

- 2 délégué(e)s au Conseil intercommunal de la Châtellenie de Thielle

**Mme B. Gyger** propose la candidature de Monsieur Julien Henri Martin.

**M. D. Veuve** propose la candidature de Monsieur Charles-Antoine Evangelista.

Je vous propose d'accepter ces nominations par vos applaudissements.  
Les 2 délégués proposés sont élus.

- 2 délégués au Conseil intercommunal du Syndicat de la Communauté des eaux Neuchâteloises (CEN)

**Mme B. Gyger** propose la candidature de Monsieur Julien Henri Martin.

**M. D. Veuve** propose la candidature de Madame Mélissa Cravero.

Je vous propose d'accepter ces nominations par vos applaudissements.

Les 2 délégués proposés sont élus.

## 10. Communications du Conseil communal

**M. J.-B. Simonet, Conseiller communal :**

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, nous remercions les personnes qui s'engagent pour ce Conseil général ainsi que dans les Commissions et autres.

En premier lieu, je vous transmets les dates des prochaines séances du Conseil général :

- Le jeudi 18 mars 2021 à 20h00
- Le jeudi 10 juin 2021 à 20h00
- Le jeudi 30 septembre 2021 à 20h00
- Le samedi 11 décembre 2021 à 17h00

Je voudrais également remercier Daniel Veuve pour son engagement à la Commune de Cressier. Qu'il s'agisse du Conseil général, des diverses Commissions, des diverses sociétés et bien d'autres. Merci Daniel pour ton engagement !

**M. M. Froidevaux, Conseiller communal :**

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs,

Les règlements sont comme nous, ils prennent de l'âge. C'est notamment le cas de notre règlement général de commune qui date de 2004. Il faudra donc passer au toilettage de ce règlement général. Ainsi nous vous proposons pour la prochaine séance du Conseil général du 18 mars 2021, de former une Commission temporaire de 5 membres du Conseil général.

Dans cette Commission participeront également Monsieur Raphaël Constantin, administrateur et moi-même. Merci donc de venir à la prochaine séance du Conseil général avec des propositions de candidats afin de pouvoir constituer cette Commission temporaire.



## 11. Divers

**Mme M. Cravero, Présidente :**

Est-ce que quelqu'un souhaite s'exprimer ? Ce n'est pas le cas.

Nous arrivons donc déjà au terme de ce Conseil général. Je vous remercie toutes et tous pour votre présence ici ce soir et nous nous retrouverons donc le 18 mars 2021 pour notre prochain Conseil général. Je vous souhaite une belle fin de soirée.

**La séance est levée à 20h28.**

**AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL,**  
La Présidente,                      le Secrétaire,  
M. Cravero                              L. Demarta

